

. (Extrait de la dépêche ministérielle du 26 mai 1882.)

**TABLEAU des assimilations et soldes du personnel de la Direction de l'Intérieur.**

GRADES	Assimilation	Soldes	Suppléments	TOTAL
Directeur.....	Commissaire.....	42.000 »	..	42.000 »
Chef de bureau de 1 <sup>re</sup> classe..	Commissaire-adjoint.....	8.829 47	..	8.829 47
Chef de bureau de 2 <sup>e</sup> classe..	Sous-commissaire de 1 <sup>re</sup> classe..	6.063 46	..	6.063 46
Sous-chef de 1 <sup>re</sup> classe.....	Sous-commissaire de 2 <sup>e</sup> classe..	5.267 37	..	5.267 37
Sous-chef de 2 <sup>e</sup> classe.....	Aide-commissaire.....	4.547 67	..	4.547 67
Commis principal.....	Commis de marine.....	3.600 »	450 »	4.050 »
Commis.....	id.....	2.700 »	450 »	3.150 »
Ecrivain de 1 <sup>re</sup> classe.....	Écrivain.....	2.100 »	450 »	2.550 »
id. de 2 <sup>e</sup> classe.....	id.....	1.800 »	450 »	2.250 »
id. de 3 <sup>e</sup> classe.....	id.....	1.500 »	450 »	1.950 »

**N° 290.** — DÉCISION donnant quitus à M. Lagarde de la gestion dont il a été chargé du 17 juillet 1880 au 1<sup>er</sup> juin 1882 par suite de la suppression de la caisse indigène.

LE Capitaine de vaisseau, Gouverneur des Établissements français de l'Océanie,

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 1880 portant suppression définitive de la Direction des affaires indigènes, ensemble l'arrêté du 10 juillet 1880 supprimant la caisse indigène ;

Vu la décision du 22 juillet 1880 chargeant M. Lagarde, ex-gérant de la caisse indigène, de toutes les perceptions attribuées à ladite caisse pour l'exercice 1880 ;

Vu le procès-verbal de la commission nommée par décision de M. le Gouverneur du 26 juin 1882 à l'effet de procéder à la vérification des comptes de M. Lagarde concernant les opérations dont il a été chargé du 17 juillet 1880 au 1<sup>er</sup> juin 1882, ainsi qu'à l'apurement des rôles des contributions indigènes des années 1879 et 1880 ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur ;

Le Conseil d'administration entendu,

**DÉCIDE :**

Art. 1<sup>er</sup>. Sont arrêtées ainsi qu'il suit les opérations de recettes et de dépenses dont a été chargé M. Lagarde, ex-gérant de la caisse indigène, du 17 juillet 1880 au 1<sup>er</sup> juin 1882 :

Recettes.....	42.534 52
Dépenses.....	42.534 52
Différence.....	»